

**Discours de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,**

Dr Komi Selom KLASSOU

**A l'occasion de la Cérémonie du lancement officiel de la mise
en œuvre du Programme des Réparations, dans le cadre de la
mission du HCRRUN**

- Monsieur le Président de l'Assemblée nationale ;
- Madame la Présidente du Haut-Commissariat à la Réconciliation et
au Renforcement de l'Unité Nationale ;
- Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;
- Monseigneur Nicodème BARRIGAH-BENISSAN, Evêque
d'Atakpamé ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Honorables Députés à l'Assemblée nationale ;
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions
diplomatiques accrédités ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations
Internationales ;
- Monsieur le Préfet du Golfe ;
- Mesdames et Messieurs les Responsables des Partis politiques ;
- Messieurs les Officiers Supérieurs des Forces de Défense et de
Sécurité ;

- Monsieur le Président de l'Université de Lomé ;
- Monsieur le Maire de la ville de Lomé ;
- Mesdames et Messieurs de la société civile ;
- Autorités religieuses ;
- Vénérés Chefs Traditionnels, garants de nos us et coutumes ;
- Mesdames et Messieurs à vos rangs et grades respectés ;
- Mesdames et Messieurs les journalistes et professionnels des médias ;
- Chers participants

La République est à plusieurs **temps** devant l'impératif de la réconciliation nationale socle du vivre-ensemble. Hier, ce fut **le temps des mémoires** avec le pertinent et qualitatif travail de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), travail couronné par un excellent rapport autour duquel est né un consensus. Aujourd'hui, nous consacrons **le temps des réparations** avec le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCCRUN) pour prétendre, demain, vivre **le temps des moissons partagées**.

- **Mesdames, Messieurs,**
- **Distingues invités**

En ce moment que chacun devine si important pour notre pays le Togo, je ne puis cacher ni l'émotion qui me submerge, ni davantage ma satisfaction d'avoir à lancer, **au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE garant de l'unité nationale**, le processus de réparation des préjudices subis par nos compatriotes, victimes des crises politiques que notre cher pays a traversées de 1958 à 2005.

Durant sa marche en avant, et sous le poids de ses antagonismes internes, le peuple togolais a parfois fléchi et plié, mais jamais, il n'a rompu l'essentiel, à savoir, le lien national.

Face aux nombreux périls, nous avons toujours gardé notre foi en le Tout-Puissant Créateur, évitant ainsi à notre pays l'irréparable et la déchirure complète. Nous devons rendre grâce à Dieu de nous avoir permis, malgré les soubresauts inhérents à toute vie humaine, de garder intact notre ardent désir de nous affranchir des pesanteurs du passé et construire un avenir harmonieux et partagé.

Je voudrais ici m'incliner devant la mémoire de tous ces citoyennes et citoyens, sans distinction d'origine géographique, ni d'appartenance ethnique, politique ou religieuse, emportés par nos incompréhensions et égocentrismes individuels ou collectifs. J'exprime la compassion du Chef de l'Etat et du Gouvernement à l'endroit de nos sœurs, frères ou parents,

qui sont marqués pour le reste de leur vie par des séquelles indélébiles de cette période.

Daigne Dieu, le Tout-Puissant, dans sa pitié infinie apaiser les cœurs.

- **Mesdames, Messieurs,**
- **Distingues invités**

Qu'il me soit permis de saisir cette occasion inédite et cruciale de l'évolution de notre Histoire pour rendre un vibrant hommage à notre vaillant peuple multiculturel représenté ici dans toutes ses composantes sociopolitiques. Votre présence à cette cérémonie est la preuve tangible de notre sentiment national et de notre détermination à consolider envers et contre tout notre cohésion gage de notre vivre-ensemble.

Je comprends le désarroi des uns et des autres face aux tragédies que nous avons vécues. Mais il nous faut faire preuve d'un supplément d'âme, pour désormais affronter ce passé difficile, le solder définitivement et baliser le chemin de notre avenir commun. Comme le dit si bien un proverbe danois, « **demander pardon est la première des réparations** ». Il nous faut donc pardonner. Seul le pardon mutuel peut nous permettre de nous réconcilier, d'instaurer la concorde nationale et d'envisager l'avenir avec sérénité. Oui, sans le pardon, la vie est

gouvernée par un cycle sans fin de ressentiment et de rancœur disait le médecin neuro-psychiatre italien Alberto ASSAGIOLI.

Cette réconciliation tant souhaitée passe également par les **réparations** car « réparer, c'est faire justice ». La cérémonie de ce jour consacre donc le démarrage de la mise en œuvre effective du processus de Réparations adossé aux recommandations de la CVJR. Ce faisant, **les victimes directes et indirectes verront leurs préjudices réparés symboliquement** à travers la restitution, la compensation, la réadaptation, la satisfaction et la garantie de non-répétition. Aussi, la réparation de la nation à leur égard devra couvrir le cas échéant, la restitution des biens, la compensation, la réadaptation dans la vie courante, de celles et ceux qui, aujourd'hui encore, souffrent des conséquences des actes découlant des violences à caractère politique du passé.

Dans cette dynamique, nous devons également garantir la non-répétition des actes préjudiciables à la cohésion nationale. Vous l'aurez compris, la justice réconciliatrice est un processus, parfois long et éprouvant, en particulier pour les victimes, mais qui nous permet de fixer un cadre commun pour la guérison des cœurs.

C'est la seule voie vers une cicatrisation individuelle et collective des blessures béantes de notre passé commun.

Le Gouvernement, sous la houlette du Président de la République, a fait du Programme de Réparations un impératif. Dans cet esprit, et conformément au Livre Blanc adopté le 03 avril 2014, le Gouvernement s'est résolument engagé à tout mettre en œuvre pour la réussite du processus. Et tel que je l'ai souligné dans ma déclaration de politique générale devant la Représentation nationale le 29 juin 2015, la priorité du Gouvernement reste et demeure la réconciliation nationale à laquelle seront consacrés les sacrifices nécessaires. Aussi, le Conseil des ministres tenu hier jeudi 23 mars 2017 sous la conduite du Chef de l'Etat a-t-il consacré les bases réglementaires du fonds dédié à l'indemnisation appelé « Fonds spécial » et précisé l'organe de gestion afin de permettre, sans délai, au HCRRUN d'être opérationnel.

Mesdames et Messieurs, comme vous pouvez le constater aisément, à cœur vaillant rien d'impossible !

La présente cérémonie est un parfait témoignage de notre absolue volonté d'emprunter la voie des standards de cette justice transitionnelle restauratrice. A cet effet, je voudrais féliciter la présidente du Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale, Mme Awa NANA-DABOYA et toute son équipe pour leur dévouement à la réalisation de cette cause noble. Le HCCRUN est

aujourd'hui la voix du devoir et de l'avenir. Nous devons nous réconcilier puisque nous le comprenons parfaitement.

- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Le processus qui démarre aujourd'hui se matérialisera, notamment, dans les prochains jours, par l'indemnisation progressive des dommages subis par les uns et les autres. Il concernera les victimes directes, les proches parents, les personnes à charge ou toute autre personne ou groupe de personnes ayant un lien avec les victimes directes recensées par la CVJR.

Au nom de la Nation toute entière, je voudrais témoigner ma profonde compassion à toutes les victimes, à leurs familles éplorées et toute reconnaissance à tout le Peuple togolais pour sa patience et la confiance manifestée au Gouvernement pendant toutes ces années de souffrance. C'est une nouvelle, une belle, une grande histoire qui se construit à partir d'aujourd'hui.

Il importe par ailleurs de rappeler que les défis des réparations sont innombrables. Ils le sont davantage car les réparations doivent être transformatrices de la société. Mais, si les réparations constituent un outil dynamogène de la réconciliation, elles ne doivent pas être la cause d'un nouveau processus de justice transitionnelle, tel est le principal

challenge. J'en appelle dès lors au discernement et à la retenue des acteurs quant à la détermination des victimes et des modalités de réparation.

C'est pourquoi au nom du Président de la République et du Gouvernement, je demande aux Chefs des Institutions de la République, aux Responsables des départements ministériels, aux Préfets, aux Présidents des délégations spéciales des préfetures et des communes, aux Forces de Sécurité et de Défense, aux Dirigeants des partis politiques, aux Responsables des services publics et privés, aux Chefs traditionnels, aux ONG, aux mouvements de Femmes et de Jeunes, aux Organisations de la Société Civile, aux Syndicats, aux Média et à toutes les forces vives de notre pays de jouer pleinement leur partition tout au long de ce processus.

- **Distingues invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

La République doit consolider notre vivre-ensemble qui est le ciment de toute société réconciliée et de progrès. On mesure toute la portée de l'adresse du Président de la République à Atakpamé en 2006 je cite « **plus jamais ça...** ». Il ne nous faut donc plus des regrets, mais un serment ; un élan éternellement réconciliateur et une vigilance de tous les

instants pour la République d'aujourd'hui et de demain apte à toujours faire le bonheur des Togolais.

Avant de clore mes propos, je tiens d'une part à renouveler nos félicitations à la CVJR, aux membres du HCRRUN, aux différents acteurs nationaux et d'autre part à témoigner la gratitude du Gouvernement aux partenaires techniques et financiers et aux pays amis du Togo qui ont toujours su accompagner les Togolaises et Togolais sur le difficile, mais irréversible chantier de la réconciliation et de l'unité nationale.

J'émetts le vœu de voir l'ensemble de la population adhérer massivement à la mise en œuvre du Programme de Réparations afin de contribuer, par la réussite de cette étape de la mission du HCRRUN, à l'apaisement des cœurs et à l'enracinement d'un Togo plus uni et plus prospère. Quand tu pardonnes, tu ne changes pas le passé, mais tu changes assurément l'avenir.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare lancée, au nom du Président de la République, la mise en œuvre du Programme de Réparation.

Vive le Togo, l'Or de l'Humanité !

Je vous remercie pour votre aimable attention